

## **Postulat sur la qualité de l'air que nous respirons**

Même si seulement 17 % des Suisses semblent se plaindre de la pollution atmosphérique dans notre pays et que la situation s'est améliorée durant les 20 dernières années, le Groupe des Verts de Gland s'inquiète de constater que la qualité de l'air respiré à Gland semble se détériorer et souhaite attirer l'attention des autorités sur cet aspect de notre environnement, dans l'intérêt de la qualité de vie et de la santé de nos citoyens.

### **Les faits :**

Cet hiver la presse a fait écho du niveau élevé sur la Côte de micro poussières dépassant la limite tolérée de 50 micro-grammes par mètre cube ( $50\mu\text{g}/\text{m}^3$ ). Ce n'est pas un cas isolé. Point n'est besoin d'être un scientifique, pour qui habite Gland depuis un certain nombre d'années, pour constater l'augmentation des dépôts de poussière sur nos vitres ou nos véhicules, poussières qui ne sont que l'aspect visible d'une pollution beaucoup plus sournoise, invisible et dangereuse. L'application gratuite pour androïdes « airCheck » permet à tout-un-chacun de contrôler ce constat au quotidien, y compris le niveau de l'ozone.

Selon le Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN) du canton de Vaud, ces poussières proviennent des processus de combustion (moteurs thermiques, chauffages, incinération de déchets, feux de cheminée et de jardin) et par les phénomènes de friction (usure des freins, abrasion des pneus) ainsi que lors de certains procédés industriels.

L'augmentation du trafic routier en ville, la proximité de l'autoroute, les multiples chantiers sur le territoire de notre commune, le ballet incessant des camions et machines de chantier, la gravière, sont certaines des causes de la pollution produite à Gland même et dont il faudrait évaluer sur le long terme l'importance. A ceci s'ajoute plus particulièrement la pollution due aux moteurs diesel dont l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dès juin 2012 a souligné le caractère cancérigène. C'est le constat fait par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC) pour le compte de l'OMS.

Sans parler des mesures souvent alarmantes faites en ville à Lausanne ou à Genève et dans la vallée de l'Arve, des mesures régulières sur la Côte ne sont faites qu'à Nyon, près de l'hôpital, et à Morges. A notre connaissance aucune mesure de la qualité de l'air n'est faite de façon régulière sur le territoire de notre commune.

S'il semble, grâce aux mesures entreprises par la Confédération et le parlement européen pour imposer l'usage de filtres performants et obliger à des contrôles réguliers des moteurs à combustion des automobiles, que les émissions de dioxyde de carbone ( $\text{CO}_2$ ) sont aujourd'hui dans des limites acceptables, il n'en est rien des micro poussières ( $\text{PM}_x$ ). Même les filtres pour les moteurs diesel ne réduisent actuellement que partiellement les émissions des micro poussières qui peuvent contenir des composants secondaires tels que le dioxyde de soufre ( $\text{SO}_2$ ), l'oxydes d'azote ( $\text{NO}_2/\text{NO}_x$ ), l'ammoniaque ( $\text{NH}_3$ ) et des composites de matières organiques volatiles (VOC). Malgré les mesures de protection déjà prises, la qualité de l'air respirée reste un sujet préoccupant.

### **Quelques constats spécifiques à Gland :**

- Le trafic automobile, notamment aux heures de pointe sur l'avenue du Mont-Blanc arrive à saturation. Aucun conducteur n'arrête son moteur même dans les files d'attente. Parmi ces voitures, de nombreux véhicules sont immatriculés en France, or 70 % du parc automobile français fonctionne avec des moteurs diesel auxquels s'ajoutent nombre de véhicules 4x4.

- Chacun a pu constater l'épaisse fumée noirâtre qui se dégage de la girafe à la gravière lors de la fabrication du bitume par « Asphalte Coulé SA » et ce malgré que la société Ronchi assure respecter toutes les normes en vigueur pour la protection de l'environnement.

- Rarement les bus des transports publics – tous pourvus de moteur diesel – n'arrêtent leur moteur aux haltes. Ceci est particulièrement le cas pour les transports scolaires lors de l'arrivée et le départ des jeunes à l'arrêt de Grand-Camps. Même si ces bus sont soumis à une réglementation particulièrement sévère pour le filtrage des gaz d'échappement, reste qu'une partie de ces gaz continue à ne pas pouvoir être filtrée.

- La Confédération légifère pour réduire les gaz d'échappement des camions, machines de chantier et machines agricoles, mais ceux-ci restent bien plus polluants que les véhicules privés. Or les multiples chantiers sur le territoire de notre commune ont provoqué un accroissement considérable de ce genre de véhicules sur nos routes.

- L'usure de la chaussée de nos routes et les traces de freinage montrent bien qu'elles sont source de particules fines que le vent soulève dans l'air que nous respirons. A ceci il faut ajouter la pollution provenant de l'autoroute.

#### **Nos demandes et nos vœux :**

*L'air ne connaît pas de frontières. Une partie de l'air respiré à Gland peut donc être pollué par d'autres sources hors de notre contrôle, voire du sable fin provenant des déserts Nord Africains lors de conditions météorologiques particulières. Mais Gland peut contrôler la pollution locale et le premier pas dans cette direction est de disposer de données fiables sur une plus longue période.*

- Nous souhaitons que la Municipalité étudie avec les services du canton l'opportunité d'installer à Gland, possiblement le long de l'avenue du Mont-Blanc à proximité des habitations, une station de mesure permanente de la qualité de l'air semblable à celles déjà en fonction à Nyon, Morges et Lausanne.
- Nous souhaitons que la municipalité se penche sur les possibles nuisances provenant de la gravière et notamment lors de la fabrication du bitume et s'assure que de façon indépendante toutes les mesures sont prises pour protéger les habitants des nuisances environnementales pouvant provenir de ce site, notamment les gaz nocifs et les micro poussières.
- Sans vouloir freiner les constructions en cours ou à venir, nous souhaitons que la Municipalité étudie d'éventuelles mesures pour limiter le trafic des camions transportant du matériel de construction, notamment de et pour la gravière, à des horaires limités ou selon des parcours évitant les zones à forte densité d'habitations.
- Nous souhaitons enfin que la municipalité mette tout en œuvre pour éviter à l'avenir l'achat de machines et véhicules à moteur diesel, y compris pour les nouveaux bus du TUG, et lance une véritable politique environnementale capables d'améliorer encore d'avantage la qualité de l'air que nous respirons.

Gland, le 28 avril 2012  
Pour le Groupe des Verts de Gland  
Moritz de Hadeln